

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Bref de S. S. Léon XIII aux signataires de l'adresse au Saint-Père à l'occasion de l'Encyclique *Immortale Dei*. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : nomination ecclésiastique ; ordinations par Mgr Clut, par Mgr de Montréal ; mort à Paris du R. P. Mar-



SOMMAIRE

tin, S. J. ; publication des mandements des évêques de Québec ; circulaire de Mgr de Nicolet. — L'ÉGLISE CANADIENNE AUX États-Unis. — ORAISON FUNÈBRE DE S. EM. LE CARDINAL GUIBERT PRONONCÉE PAR MGR PERRAUD. — HÉROÏSME FILIAL (suite et fin). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**,
 Bureaux : No 29, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	12	DÉC.	—Notre-Dame du Bon Conseil,
MARDI,	14	“	—Saint-Jean de Matia.
JEUDI,	16	“	—Saint-Ambroise.
SAMEDI,	18	“	—Saint-Vincent à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	12	DÉC.	—Troisième dimanche de l'Avent. sem., 2 cl., ornements violets. <i>On annonce les Quatre-Temps, les Antiennes des O. et la quête pour le denier de Saint- Pierre.</i>
Lundi,	13	“	—Ste Lucie, V. M., d., ornements rouges.
Mardi,	14	“	—De l'Octave, sem., ornements blancs.
Mercredi,	15	“	—4 T. Oct. de l'Imm. Conc., d., orns blancs.
Jeudi,	16	“	—Saint Eusèbe, E. M., sem., orns rouges.
Vendredi,	17	“	—4 T. De la Férie, ornements violets.
Samedi,	18	“	—4 T. Expect. de la BVM., d. m., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

GRAND-SEMINAIRE.—Dimanche 12, ordination.
Samedi 18, ordination.

Dimanche 12, Fête du titulaire de l'église paroissiale de Saint-Constant. So-
lennité du titulaire de Saint-Ambroise.

ROME

UN BREF DE S. S. LÉON XIII.

A notre cher fils Hector Langevin, Commandeur de Saint-Gregoire-le-Grand, à Québec.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est avec joie et reconnaissance que Nous avons reçu l'Adresse que vous, Nous avez envoyée, vous et un très grand nombre de catholiques, du Canada; elle est en effet remplie des plus beaux sentiments d'affection et de respect, et, à raison même de la distance qui nous sépare, elle Nous cause, en quelque façon, un surcroît de plaisir. Nous connaissons déjà votre attachement et votre fidélité au Siège de Pierre; mais Nous éprouvons une grande joie de l'empressement vraiment remarquable avec lequel vous recevez et acceptez les enseignements du Siège Apostolique, comme votre Adresse Nous le prouve. Dans les conjonctures présentes où tout est incertain, c'est, sans aucun doute, une chose excellente en soi et salutaire pour le bonheur des individus comme des Etats, que d'adhérer fermement aux enseignements de l'Eglise, et de ne point chercher le secret de bien gouverner ailleurs que dans les conseils et les règles qu'Elle ne cesse de donner pour le salut et la prospérité des nations. A vous donc, Nos Très Chers Fils, Nous offrons Nos sincères félicitations non seulement parce que vous avez accueilli avec une grande obéissance et un grand zèle les principes que, l'année dernière, Nous avons publiés sur la Constitution chrétienne des Etats, mais encore parce que vous attachez à ces enseignements autant d'importance que leur en doivent reconnaître tous les chrétiens qui regardent toujours l'Eglise comme leur mère et lui obéissent avec une piété filiale. Nous souhaitons, et Nous avons la confiance que ce souhait sera exaucé, que ces préceptes non seulement vous soient utiles pour vous-mêmes, mais aussi vous aident à travailler de concert au bien commun de votre patrie. Dans cet espoir nous prions Dieu d'accroître de plus en plus l'ardeur de votre dévouement et de votre respect pour l'Eglise, et Nous Lui demandons aussi de transformer en gage de ses célestes faveurs la Bénédiction Apostolique que Nous accordons de tout cœur à tous et à chacun de vous dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 octobre 1886, et la neuvième année de Notre Pontificat.

Québec, 1er décembre 1886.

Monsieur,

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec me prie de transmettre à chacun des signataires de l'Adresse au Saint-Père, à l'occasion de l'Encyclique *Immortale Dei*, une copie du bref très élogieux que Sa Sainteté a daigné nous envoyer, par l'entremise de l'un d'entre nous, en réponse à nos sentiments d'amour, de vénération et de respectueuse soumission aux enseignements et aux conseils du Souverain Pontife.

En envoyant ce document à Son Eminence le Cardinal Archevêque, Son Excellence le Substitut du Cardinal Secrétaire d'Etat lui écrit que : " des circonstances indépendantes de la volonté du Saint-Père ont retardé la rédaction de la réponse à la magnifique Adresse des catholiques du Canada, mais qu'il est bien persuadé que la parole de Sa Sainteté n'en sera pas moins agréable et encourageante pour les bons catholiques canadiens. "

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur

L. H. HUOT.

Secrétaire du Comité de l'Adresse.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal en date du 7 décembre 1886 :

Monsieur A. Lajéunesse a été nommé vicaire à Lanoraie.

Ordinations par Mgr Clut le 21 novembre 1886 à l'Hôtel-Dieu :

Sous-diaconat.—Le révérend père Anselme Tourigny, S. J.

Le 28 novembre 1886 à l'Hôtel-Dieu :

Diaconat.—Le révérend père Anselme Tourigny.

Dans la chapelle du Scholasticat de l'Immaculée-Conception, le 30 novembre 1886 :

Prétrise.—Le révérend père Anselme Tourigny.

Ordination par Mgr l'archevêque de Montréal, dans la chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur, le 8 décembre 1886 :

Prétrise.—MM. L. Beaudoin, Montréal ; A. J. Cadotte, Saint-Hyacinthe.

Diaconat.—M. J. E. Lafortune, Montréal.

Sous-diaconat.—MM. J. N. Jacques, Montréal ; J. J. Farrell, Scranton ; F. O'Mahoney, Dubuque ; E. Caron, Saint-Hyacinthe.

Tonsure.—M. E. Morrill, Montréal.

Le révérend père Félix Martin, jésuite, qui vient de mourir à Paris à l'âge de 84 ans, était bien connu au Canada.

Il arriva à Montréal le premier juin 1842, à l'époque où Mgr Bourget fit venir les Pères Jésuites dans son diocèse : le supérieur le père Chazelle et les confrères du père Martin, les pères Tellier, Loiset, Hanipoux, et Daranquet.

Le père Martin, succéda au père Chazelle comme supérieur ; il

résida au noviciat établi dans la maison de M. Rodier, faubourg Saint-Antoine, et exerça le ministère à la cathédrale de Saint-Jacques. Ce fut lui qui fit bâtir le collège Sainte-Marie, connu pendant longtemps sous le nom de collège Martin.

Le père Vignon l'ayant remplacé comme supérieur, le père Martin passa en Europe, en 1857, chargé d'une mission du gouvernement. En 1858, il fut supérieur à Québec et retourna définitivement en France en 1862.

Le père Martin a publié plusieurs ouvrages sur le Canada et sur les missions.

Le jour de l'Immaculée Conception a eu lieu, aux églises Notre-Dame et Saint-Jacques, la clôture de la mission jubilaire pour les Dames. Cette mission, prêchée par les révérends pères rédemptoristes, a attiré une foule énorme qui a suivi les exercices avec une pieuse exactitude. Cette affluence si considérable et les bons fruits qui résulteront de cette mission en feront une date mémorable dans l'histoire ecclésiastique de Montréal.

Demain, dimanche, commencera la mission jubilaire pour les hommes. Ils y viendront en foule et les Rédemptoristes obtiendront certainement auprès d'eux des résultats aussi consolants qu'auprès des dames ; ils trouveront ainsi la récompense de leur zèle, de leurs travaux et de leur éloquence.

On annonce que MM. les abbés Têtu et Gagnon, de l'archevêché de Québec, ont entrepris la publication de tous les mandements des évêques de Québec depuis l'origine de la colonie jusqu'à nos jours.

C'est une œuvre patriotique et nationale qui sera conduite à bonne fin, grâce au talent et à l'activité de ces messieurs, qui, à la source même, peuvent plus facilement que tout autre mener à bonne fin cet important et magnifique travail.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet a adressé une circulaire à son clergé pour interdire à ses diocésains la lecture d'une production impie, récemment rééditée : *La Lanterne* de M. A. Buies.

Mgr de Nicolet dénonce aussi les tendances malsaines et les principes pernicieux de la *Sentinelle*, journal publiée aux Trois-Rivières et prie ses collaborateurs " d'avertir les fidèles que c'est pour eux un cas de conscience de ne pas encourager ce journal mal inspiré. "

L'ÉGLISE CANADIENNE AUX ÉTATS-UNIS.

Il y a actuellement au bas mot, dit le *Courrier du Canada*, dans les États de New-York, du Connecticut, du Massachusetts, du Rhode-Island, du Maine, du New-Hampshire, et Vermont, 334, 775 Canadiens catholiques, 134 prêtres canadiens, et 30 couvents dirigés par des communautés canadiennes. Ces chiffres sont plutôt au-dessous du chiffre réel qu'au dessus.

Nos compatriotes se répartissent comme suit entre les différents diocèses :—Diocèse de Boston, Massachussets : évêque, Mgr Williams ; 30,500 Canadiens catholiques, 12 prêtres canadiens et 2 couvents.

Diocèse de Springfield, Massachussets : évêque, Mgr O'Reilly ; Canadiens, 45,200 ; prêtres canadiens, 23 ; couvents, 7.

Diocèse de Providence, Massachussets et Rhode-Island : 47,100 Canadiens, 8 prêtres canadiens, 2 couvents.

Diocèse de Portland, Maine : Evêque, Mgr Healey ; Canadiens, 39,385 ; prêtres canadiens, 18 ; couvents, 2.

Diocèse de Manchester, New-Hampshire : Evêque, Mgr Bradley ; Canadiens 34,680 ; prêtres canadiens, 15 ; couvents, 4.

Diocèse de Hartford, Connecticut : Evêque, Mgr McMahon ; Canadiens, 21,400 ; prêtres français, 5 ; couvents avec majorité canadienne, 2.

Diocèse de Burlington, Vermont : Evêque, Mgr de Goesbriant ; Canadiens, 56,700 ; prêtres canadiens ou français, 16 ; couvents canadiens, 6.

Diocèse d'Albany : Evêque, Mgr McNeirney ; Canadiens, 20,350 ; prêtres canadiens, 11 ; couvents, 4.

Diocèse d'Ogdensburg, New-York : Canadiens, 51,710 ; prêtres canadiens, 21 ; couvents, 3.

Diocèse de New-York, New-York : Canadiens, 7,000 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Brooklyn : Canadiens, 1,500 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Buffalo : Canadiens, 2,500 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Rochester : Canadiens, 1,500 ; prêtre canadien, 1.

Cela fait 13 diocèses. La population catholique totale de ces diocèses est de 1,184,000, chiffre sur lequel, comme nous le disons plus haut, on compte 334,775 Canadiens.

Le diocèse de Green-Bay, Michigan, E. U., offre une particularité qui en fait comme une miniature de l'église universelle.

Dans soixante-trois paroisses, on prêche et on se confesse en allemand ; dans cinquante-quatre, on se sert de la langue anglaise ; dans vingt-deux, du français ; dans cinq, du bohême ; dans neuf, du polonais ; dans deux, on ne connaît que le dialecte du pays ; enfin dans douze, les prédications et les confessions se font dans l'idiome flamand.

ORAISON FUNEBRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL GUIBERT

(Suite).

Déjà, depuis deux ans, des personnages considérables dans l'Eglise et dans l'Etat suivaient avec une sympathie marquée les œuvres accomplies par le supérieur du séminaire d'Ajaccio. Lui se félicitait d'être oublié et comme perdu dans cette île. Il était loin de penser que les hommes eussent pu donner la moindre at-

tention à sa personne et à ses travaux. Mais il avait dû aller quelquefois à Paris pour y traiter des affaires religieuses de la Corse. Il avait vu le Nonce, plusieurs ministres, des pairs de France, des députés. Reçu par le roi, il avait mené à bien une négociation des plus délicates et opéré un rapprochement entre Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et le gouvernement de Juillet. Sans faire abandonner aux parties intéressées des principes de conduite dont elles n'auraient pas voulu se départir, il avait su trouver le point où de mutuelles concessions rendaient possible une réconciliation profitable à tous. Les hommes politiques avaient été très frappés de la maturité de son jugement, de la sagesse qui présidait à toutes ses démarches, du tact parfait avec lequel ce religieux, étranger par naissance, par éducation, par goût, au commerce du monde, devinait d'instinct et s'appropriait toutes les convenances quand il traitait avec les représentants de la puissance publique. Ils savaient ce qu'il avait fait pour l'éducation du clergé de Corse ; de quel crédit il jouissait auprès des autorités civiles ; avec quel mélange de fermeté et de douceur il avait surmonté ou tourné les obstacles, triomphé des oppositions ; comment, enfin, malgré les divisions locales, il avait réussi à se rendre populaire et à gagner la confiance et l'affection de tous, prêtres et laïques. Déjà, en 1839, il avait été sérieusement question de le nommer à l'évêché de Gap, et il n'avait été sursis à ce projet que sur les instances de l'évêque d'Ajaccio, qui avait demandé qu'on lui laissât encore un homme dont il estimait le concours indispensable à l'achèvement des entreprises commencées. Mais en 1841, le vieil évêque de Viviers (1) ayant donné sa démission, le représentant du Saint-Siège en France se mit d'accord avec le ministre des cultes et écrivit lui-même à l'évêque d'Ajaccio pour lui dire que l'heure du sacrifice était arrivée et qu'il fallait, en vue d'un plus grand bien, consentir à se laisser enlever le supérieur de son séminaire.

Le lendemain même du jour où le Père Guibert avait reçu l'avis officiel de sa nomination, il écrivait à son supérieur général la lettre suivante :

“ Monseigneur et bien aimé Père,

“ Je suis si étourdi du coup, que je ne me sens pas la force d'entrer dans aucun détail. J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus. A l'heure qu'il est, la Corse est en mouvement pour célébrer un événement sur lequel je devrai pleurer tous les jours de ma vie, s'il vient à être consommé. Le pays s'était habitué à me regarder comme un de ses enfants, Je vous prie de conserver la copie de la lettre de Mgr l'internonce. Cette pièce et votre volonté seront mes titres justificatifs au tribunal de Dieu (2). ”

(1) Mgr Bonnel de la Bauche.

(2) Lettre du 11 août 1841, citée dans l'ouvrage du P. Rambert. tome II, p. 30

Rassurez-vous, digne prêtre de Jésus-Christ, non, vous n'aurez point à pleurer tous les jours de votre vie sur votre promotion à l'épiscopat, comme vous l'avez dit en empruntant aux saints le langage de leur humilité et de leurs religieuses terreurs. Mais l'Eglise, votre mère, et les peuples qui auront le bonheur d'être guidés par votre houlette pastorale, et tant d'évêques qui recevront de vos mains la plénitude du sacerdoce et pour qui vous serez tout à la fois un père et un modèle, ne cesseront pas de remercier Dieu de votre élection.

Quelques jours après, le futur évêque prenait la mer et se rendait à Marseille. Il emportait avec lui trois chemises. Un de ses disciples l'a fait remarquer : c'est le bagage d'un soldat qui change de garnison ou d'un ouvrier qui entreprend son tour de France (1). Nous allons suivre dans ses diverses stations l'ouvrier infatigable, le vaillant soldat de Jésus-Christ.

Le pape Grégoire XVI ne tint pas de Consistoire dans la seconde moitié de l'année 1841, et l'évêque nommé de Viviers dut passer près de huit mois à Paris pour attendre ses bulles. Il avait demandé l'hospitalité au séminaire des Missions étrangères, et il y vivait fort retiré, se préparant sans relâche par la prière et par l'étude à ses nouveaux devoirs.

Quelle idée se faisait-il alors de la haute situation à laquelle la Providence venait de l'appeler ? Dans quelles dispositions demandait-il à Dieu de l'établir et de s'acquitter dignement d'une si sainte mission ?

Vous ne m'en voudrez pas, mes Frères, de le citer encore. J'eusse tant désiré ne composer ce discours qu'avec ses propres paroles, et m'effacer entièrement derrière lui ! Voici ce qu'il écrivait le 12 novembre 1841 à un de ses confrères et amis de la congrégation des Oblats.

“ Vous avez bien raison de penser que rien n'est changé en moi. Si je ne consultais que mes intérêts, mon repos, ma tranquillité, je resterais ce que je suis. J'espère d'ailleurs pendant l'exercice de mon nouveau ministère ne pas trop m'écarter de la simplicité de ma première vocation. Je veux être un évêque simple, pauvre missionnaire, afin que mon genre de vie rappelle ce que j'ai été, ce que je n'ai pas cessé d'être, ce que je veux être au moment de ma mort (2).

Combien d'hommes, pour être confondus au tribunal de leur conscience et frappés d'une inexorable flétrissure au tribunal de l'histoire, n'auront besoin que d'être mis en face de leurs propres engagements ! Voilà vos promesses et voici vos actes. Votre conduite a contredit vos paroles, et c'est à vous-même que vous avez menti, à moins peut-être que vous ne vous abritiez derrière la dégradante théorie des “ sincérités successives, ” très appréciée des

(1) Notes publiées dans la *Semaine religieuse* de Rodez, et dont tout le monde a deviné l'auteur.

(2) Lettre au R. P. Aubert (iné.)

sophistes et des ambitieux, toujours si empressés de fouler aux pieds l'honneur quand il s'agit de monter aux honneurs.

J'interromps un instant la suite chronologique des événements. J'y reviendrai bientôt.

Trente-quatre ans se sont écoulés. Nous sommes en 1875. L'humble religieux qui exprimait dans le langage le plus édifiant son désir de demeurer toute sa vie, sous l'éclat extérieur des dignités ecclésiastiques, fidèle à la simplicité de sa première vocation, est devenu l'archevêque de cette grande ville et cardinal. Il a résolu d'associer un autre évêque à son immense labeur. Il va lui dire de quelle façon il entend la mission et le personnage d'un archevêque de Paris. Ecoutez, mes Frères, ce fragment d'une lettre écrite le 16 avril 1875. Quel écho fidèle aux pensées et aux sentiments exprimés le 12 novembre 1841 !

“ Dans le temps présent, écrivait Mgr Guibert à l'évêque de Belley, il faut à Paris des archevêques qui fassent oublier le grand dignitaire, pour laisser voir surtout l'apôtre, l'ami des pauvres et des petits.

“ J'ai besoin—continuait le cardinal—d'avoir à côté de moi un évêque comme vous. Je vous connais. Vous ne cherchez que la gloire du Seigneur, et vous n'êtes animé que de l'amour des âmes. Les considérations terrestres n'ont aucune prise sur vous. Les honneurs et les dignités ne vous touchent pas !

MONSEIGNEUR (1),

Tous ceux qui m'écoutent m'approuveront d'avoir fait violence à votre humilité en révélant ce secret d'une correspondance confidentielle. Je le devais à la vérité : je le devais à l'âme de notre Père, dont elle achève de manifester les beaux sentiments ; je le devais à l'édification de votre clergé et de votre peuple qui ont droit de savoir pourquoi vous avez été choisi. Aussi bien, et pour emprunter le langage de Bossuet parlant ici-même, il y a tantôt deux siècles, devant le fils du grand Condé : “ Qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance ; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il soit mort tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter et, malgré tout votre mérite, Votre Grandeur n'aura de moi aujourd'hui que cette louange (2). ”

Mgr Guibert fut sacré le 11 mars 1842 dans l'église de Saint-Cannat de Marseille, par celui qu'il appellera jusqu'à la fin de sa vie “ son bien-aimé père, ” Mgr Eugène de Mazenod, supérieur général de la Congrégation des Oblats. Quelques jours après, le 20 mars, il arriva à Viviers.

(1) Mgr Richard, évêque de Belley de 1871 à 1875, préconisé archevêque de Larisse et coadjuteur de Paris avec future succession dans le consistoire du 5 juillet 1875 ; archevêque de Paris depuis le 8 juillet 1886.

(2) Bossuet, Oraison funèbre du prince de Condé, prononcée à Notre-Dame le 15 mars 1687.

Il était appelé à gouverner un diocèse éminemment chrétien et où fleurissaient encore presque partout une foi antique et des mœurs patriarcales. Néanmoins, une administration caduque et insuffisante avait mis en souffrance beaucoup de services et d'intérêts. De profondes et regrettables divisions s'étaient introduites dans les rangs du clergé. Comme au temps où l'apôtre adressait de sévères rémontrances à l'Eglise de Corinthe, "celui-ci était pour Paul; cet autre pour Apollo; un troisième se déclarait en faveur de Céphras (1)."

Un autre péril plus grand encore menaçait non-seulement le diocèse de Viviers mais d'autres parties de l'Eglise de France. Des prêtres d'ailleurs respectables, et abusés sans doute par leurs bonnes intentions, s'étaient donné la mission de compléter et de rectifier le pacte fondamental qui, depuis le commencement du siècle, règle chez nous les relations réciproques de l'Eglise et de l'Etat. Ils mettaient en avant des principes canoniques dont le Saint-Siège n'avait pas jugé à propos de faire une application rigoureuse à toutes les clauses du Concordat de 1801. En fait, on s'attaquait moins dans cette campagne à la puissance civile qu'à l'autorité des évêques, dénoncée avec fracas comme un empiètement insupportable sur les droits du clergé du second ordre, et une tyrannie contre laquelle la lutte devenait le plus sacré de tous les devoirs.

S'il est des maux que l'on guérit par la patience et au moyen de la temporisation, il en est d'autres au contraire qui s'enveniment et s'aggravent lorsque, dès le commencement, on ne les combat pas avec vigueur. C'est à la sagesse de discerner en quelles occasions il convient de se taire et d'attendre; en quelles autres il est urgent de parler et d'agir. Après s'être donné tout le temps nécessaire pour se rendre compte de l'état des choses et des obligations qu'elles lui imposaient, l'évêque de Viviers prit nettement sa décision. Il vit juste, et s'il frappa fort, c'est que les rigueurs obligées d'un pouvoir décidé à se faire respecter et obéir lui permettent de tempérer plus vite ses propres avantages et de couronner sa victoire par une modération que personne ne sera tenté de confondre avec la faiblesse. Il ne fallut pas moins de quatre lettres pastorales, publiées coup sur coup dans la première moitié de 1845, pour abattre un parti fortement organisé, très tenace, et qui croyait plaire à Dieu, en se soulevant contre l'autorité chargée par Dieu lui-même de régir les affaires ecclésiastiques (2). Aux avertissements généraux duvent s'ajouter des censures infligées, dans l'entourage même du prélat, à des prêtres dont l'attitude était incompatible avec la subordination hiérarchique. Rome consultée désavoua les auteurs de cette tentative insurrectionnelle. La promptitude et l'énergie de l'évêque de Viviers avaient épargné à l'Eglise de France l'humiliante et périlleuse épreuve d'une scission entre l'ordre presbytéral et les premiers pasteurs. Mais quand une

(1) 1 Cor. 1, 12.

(2) *Actes des Apôtres*, xx, 28

sevérité nécessaire eut rempli son office, la charité reprit ses droits. Aux coupables repentants l'évêque ouvrit ses bras et son cœur. La justice et la paix s'embrassèrent : tout fut pardonné et oublié. Le diocèse entier bénit Dieu d'avoir mis en son jeune évêque l'admirable union de la prudence qui inspire les sages conseils, de la force qui les réalise, et de la bonté qui guérit les blessures faites par la justice. *Dedit nobis Deus spiritum virtutis, dilectionis et sobrietatis* (1).

Quelques années après, dans des circonstances non moins embarrassantes, Mgr Guibert fit preuve de la même clairvoyance et d'une égale fermeté. Il s'agissait d'avertir des écrivains de talent, sincèrement dévoués à la cause catholique, mais trop enclins à se confondre avec les intérêts généraux de l'Eglise leurs passions ou leurs griefs, et à s'affranchir de la direction des évêques sous le prétexte de dépendre plus immédiatement du Siège apostolique. Ils avaient déjà conquis par des services incontestés une influence qui leur assurait dans les rangs du clergé, en France et ailleurs, des amis nombreux et d'ardents protecteurs. On risquait fort de se rendre suspect en censurant publiquement leurs méthodes de polémique et des allures auxquelles ils étaient redevables d'une bonne part de leur crédit. Ces considérations secondaires ne purent empêcher Mgr Guibert de remplir ce qu'il estimait être un devoir de conscience. En vingt pages étincelantes de bon sens, inspirées par une charité vraiment chrétienne pour tant d'âmes que cette étrange apologétique éloignait de la foi, quand elle ne les jetait pas dans une incurable hostilité contre la religion, il dénonça " le mal fait à l'Eglise par ces exagérations et par ces excès. " Il montra comment " des écrivains catholiques compromettent les meilleures causes lorsqu'ils veulent conduire les évêques au lieu de les suivre. " Enfin, et comme éclairé par des pressentiments trop justifiés, il demanda " ce qui arriverait le jour où la liberté de la presse serait de nouveau déchaînée, si l'on continuait à fatiguer le public par des discussions irritantes, uniquement faites pour provoquer une réaction formidable (2). "

Les évêques les plus autorisés de l'époque félicitèrent Mgr Guibert du courage qu'il avait déployé et du service qu'il avait rendu à l'Eglise. An nombre des suffrages qui durent lui donner le plus de contentement et de sécurité, il faut mettre en première ligne celui du vénérable évêque de Marseille. Non seulement Mgr de Mazenod s'empressa d'envoyer à son disciple l'adhésion la plus chaleureuse, mais il communiqua officiellement à son diocèse et fit entièrement sienne la circulaire du 2 février 1853, qualifiée par lui de " beau monument du zèle pastoral (3). "

(1) *OEuvres pastorales*. t. 1er, pag. 56 et suiv. Voir la notice de la *Semaine religieuse* de Rodez.

(2) Circulaire du 2 février 1853. *OEuvres past*, tome 1er, p. 356.

(3) Lettre à Mgr Guibert du 23 février 1853 (inéd.) Voir aussi la collection des mandements de Mgr de Mazenod, 26 et 27 février 1853.

L'attitude prise par Mgr Guibert ; ce mélange attrayant d'énergie et de mesure ; la parfaite droiture de ses intentions, lui concilièrent au plus haut degré la confiance et l'affection de son clergé. Aussi lorsqu'il faudra, en 1854, transférer à Aubenas le petit séminaire de Bourg-Saint-Andéol, d'un élan unanime, au prix des sacrifices les plus méritoires, les prêtres tiendront à honneur de seconder leur intrépide évêque. Chanoines, curés, vicaires, aumôniers : tous feront spontanément l'abandon d'un trimestre de leur modique allocation. Comment d'ailleurs ne pas suivre un chef qui donnait aux autres les exemples les plus décisifs de l'abnégation et du désintéressement ? Quand la construction de ce séminaire eut été décidée, l'évêque de Viviers s'engagea personnellement pour une somme considérable. Puis, afin de se procurer des ressources plus abondantes, et de montrer à tous, prêtres et fidèles, comment dans les idées chrétiennes le sacrifice et l'aumône doivent se prêter un mutuel appui, Mgr Guibert abandonna le palais épiscopal et alla demeurer au grand séminaire, dont il s'appropriâ le régime. Il put ainsi supprimer les dépenses de sa maison et consacrer presque intégralement les revenus de son siège à l'entreprise projetée. Néanmoins, après six mois, sur l'ordre des médecins, il dut interrompre une expérience préjudiciable à sa santé et incompatible avec les incessantes fatigues de son ministère.

A ne parler, en effet, que des visites pastorales, partout laborieuses, les conditions dans lesquelles l'évêque de Viviers avait à s'acquitter de ce devoir le rendaient exceptionnellement pénible. Il n'y a pas encore un demi-siècle, les montagnes du Vivarais étaient inaccessibles aux voitures. Il fallait voyager à cheval ou à mulet ; souvent même mettre pied à terre pour franchir certains passages plus abruptes et plus périlleux. A l'occasion d'une de ces visites, l'évêque resta plus de quarante jours à cheval, exposé à toutes les intempéries des saisons. " Quand nous rentrâmes à Viviers, mes compagnons et moi, disait-il plus tard, nous étions comme les Gabaonites. Nos vêtements ne tenaient plus : ils avaient perdu leur forme et leur couleur (1). "

Cependant, Mgr Guibert ne s'était pas tellement laissé absorber par les sollicitudes de son administration diocésaine qu'il n'eût trouvé du temps pour d'autres services d'un intérêt plus général. Il n'était pas seulement en correspondance avec un certain nombre d'évêques attirés vers lui par la confiance que leur inspiraient la sagesse, la fermeté et la pieuse renommée de leur jeune collègue. Il avait déjà pris sa part à des luttes où des questions de premier ordre étaient engagées. Parmi celles qui passionnèrent le plus vivement les esprits à cette époque, il faut mettre les polémiques relatives à la liberté de l'enseignement. Elles avaient commencé peu après 1830 par le fameux procès de l'école libre, dans lequel d'intrépides jeunes gens, comme Lacordaire et Monta-

(1) Voir aux Pièces justificatives, n° 1.

lembert, avaient tenu si ferme le drapeau de nos droits. Elles devaient agiter tout le reste du règne de Louis-Philippe, et ne trouver un apaisement momentané que dans la loi de 1850, due à l'initiative de M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, et édictée par un gouvernement républicain qui prenait au sérieux le mot de liberté.

Mgr Guibert crut devoir laisser à des évêques plus anciens que lui l'honneur des combats publics dans lesquels il lui eût été si facile de conquérir la réputation d'habile et vaillant lutteur. Mais sans se départir de la réserve qu'il estimait lui être imposée par la date récente de sa promotion à l'épiscopat, il écrivit aux ministres d'alors plusieurs lettres confidentielles (1). A côté d'observations pédagogiques et littéraires dignes d'un maître dans l'art d'instruire, elles contiennent des aperçus philosophiques et politiques d'une grande portée. Le ton est grave, élevé, ému. Il révèle l'âme d'un évêque justement préoccupé de l'avenir religieux des générations que se disputent, sur le terrain de l'éducation, la liberté des familles et le monopole de l'Etat. On n'y sent pas moins le cœur d'un Français attristé des maux qu'il redoute pour son pays si le gouvernement commet la faute, qualifiée par M. Thiers d'impardonnable entre toutes, celle d'attenter aux consciences. Ça et là brillent des éclairs douloureusement prophétiques. La première de ces lettres, datée du 30 avril 1843, se terminait ainsi : " Ces réflexions, Monsieur le ministre, ne me sont inspirées que par la vue des dangers qui menacent la religion en France, et tout l'ordre social auquel la religion sert de base. Mes vénérables collègues dans l'épiscopat vous ont adressé autrefois avec plus d'autorité des observations dans le même sens. Si le gouvernement les négligeait, il ne nous resterait qu'à former des vœux pour que l'expérience ne lui apporte pas ses tardives leçons, en lui révélant à quelles écoles sont formés les hommes qui troublent l'ordre d'un pays et menacent l'existence des gouvernements. "

Moins de cinq ans après, une émeute, devenue en quelques heures une révolution victorieuse, emportait le régime à qui avait été adressé ce patriotique avertissement.

Les qualités administratives de Mgr Guibert l'avaient mis en évidence et, plus d'une fois dans les premières années de l'Empire, il avait été question de le transférer à un siège archiépiscopal. Aix étant venu à vaquer, on pensa sérieusement à lui, et il reçut des ouvertures auxquelles il coupa court de la façon la plus décisive et par un motif bien digne de son excellent cœur. S'il avait accepté, il serait devenu le chef hiérarchique de son vénéré supérieur l'évêque de Marseille. Il n'y voulut jamais y consentir. On a su depuis que, de son côté, afin d'avoir comme métropolitain son disciple et son fils spirituel, Mgr de Mazenod avait fait

(1) Elles ont été publiées postérieurement et insérées à la suite du premier volume des *Œuvres pastorales*.

d'actives démarches. Ce dernier sortit vaincu d'un si touchant conflit, et Mgr Guibert resta quelque temps encore à Viviers. Mais le 4 février 1857, il était appelé à l'archevêché de Tours, et ceux qui avaient autorité pour lui parler au nom de Dieu lui firent un devoir d'accepter (1).”

II

Cette nouvelle période de sa vie a duré un peu moins de quinze années. Je m'arrêterai seulement aux souvenirs les plus saillants de son séjour en Touraine, je veux dire de son zèle pour le culte de saint Martin ; la part prise par lui à la défense du Saint-Siège enfin le rôle exceptionnel que les circonstances lui assignèrent pendant la guerre d'invasion et les désastres de 1870 et de 1871.

Je me reprocherais cependant d'oublier l'acte de désintéressement par lequel il débuta dans cette seconde phase de sa carrière épiscopale. En arrivant à Tours, il refusa un héritage légué à l'archevêché et le rendit à la famille noble et peu fortunée. “ Si quelqu'un, avait dit le saint évêque d'Hippone, veut déshériter son fils au profit de l'Eglise, Augustin n'est pas son homme ; qu'il cherche ailleurs, et puisse-t-il ne pas trouver (2) ! ”

Rappeler au diocèse de Tours et à la France les gloires de l'évêque missionnaire et thaumaturge du quatrième siècle ; préparer par des démarches administratives, des études artistiques et des souscriptions la construction d'une basilique digne d'un saint resté si universellement populaire ; intéresser tout l'épiscopat et le Souverain Pontife lui-même à cette œuvre de restauration ; profiter chaque année de la fête du 11 novembre pour tenir en haleine la charité des fidèles : ces pieuses sollicitudes inspirèrent à l'archevêque de Tours des lettres pastorales toutes remplies de la plus tendre dévotion envers saint Martin.

Si le temps lui manqua pour réaliser cette entreprise, il eut du moins la consolation de penser qu'il avait laissé à ses successeurs les moyens pratiques de l'exécuter. Jusqu'à la fin de sa vie, il en a suivi les vicissitudes avec le plus vif intérêt, tant cette œuvre lui tenait à cœur. Ressembler à saint Martin et marcher sur ses traces : c'était le désir le plus intime de son âme. “ Nous avons à demander pour nous-même à ce grand évêque, écrivait-il en 1866, un peu de cette flamme sacrée dont il était dévoré pour étendre le royaume de Dieu sur les âmes ; son inépuisable charité pour les souffrances des pauvres ; sa prudence et sa fermeté apostolique dans les saints combats de la foi. Puisse-nous, le regard fixé sur ce parfait modèle, nous inspirer sans cesse de l'exemple de

(1) D'après l'auteur, très bien renseigné, de la notice de Rodez, l'évêque de Viviers avait failli être appelé à recueillir la succession de Mgr Sibour à l'archevêché de Paris. Mais l'empereur voulait avoir un cardinal pour grand aumônier, et il fit choix de Mgr Morlot.

(2) *Quicumque vult, exheredando filio hæredem facere Ecclesiam, quærat alterum qui suscipiat, non Augustinum : imo, Deo propitio, neminem inveniat.* (S. Aug. de vita et moribus clericorum suorum, n. 5). T. V., ed. Gaume, 2049.

sés vertus et, dans tous les actes de notre ministère sacré, ne jamais rien faire qui soit indigne de la mémoire de cet incomparable Pontife (1) !”

Vous allez juger, mes Frères, si cette humble prière fut exaucée, par celui que saint Pierre Damien appelait “ la lumière des moines, la règle vivante des clercs, la gloire et la perle des évêques (2).

Mgr Guibert avait demandé à saint Martin “ la prudence et la fermeté apostolique dans les saints combats de la foi. ” Les épreuves qui assaillirent la papauté depuis la guerre d'Italie jusqu'à l'entrée de l'armée piémontaise à Rome, le 20 septembre 1870, lui donnèrent de nombreuses occasions de déployer ces qualités dominantes de son caractère et de sa vertu.

Je ne viens pas résumer ici, même à grands traits, les phases diverses de ce qu'on appelait alors “ la question romaine ”. Je laisse à l'histoire la mission d'évoquer à son tribunal les gouvernements et les hommes qui se partagèrent à cette époque la lourde responsabilité des événements dont la conclusion devait être et a été la ruine du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Les documents abondent pour étudier sur toutes ses faces un problème qui attend encore de la justice et de la sagesse des hommes une solution à laquelle ne sauraient suppléer ni les verdicts de la force, ni la morale immorale des faits accomplis. Pendant cette période, il n'est pas un seul membre de l'épiscopat français qui n'ait entrepris de défendre, avec les droits de la papauté et la personne du pape, une grande cause et une poignante infortune. Deux évêques, parmi les autres, furent les éloquents interprètes des douleurs et des appréhensions de l'Eglise. L'un excella surtout à condenser dans des instructions synodales et de savantes homélies tous les arguments de la théologie, du droit canon, de l'histoire ecclésiastique : j'ai nommé l'éminent évêque de Poitiers, devenu plus tard cardinal. L'autre, vaillant comme cette Jeanne d'Arc dont il fut toute sa vie le fervent chevalier, se montra partout le premier aux rudes assauts et aux rencontres périlleuses. L'évêque d'Orléans méritait dès lors, avec les remerciements réitérés du Saint-Père, les éloges que devait lui décerner plus tard le cardinal Guibert, devenu son métropolitain, vengeant contre une inqualifiable ingratitude la mémoire de cet intrépide champion de la souveraineté pontificale.

L'énergie avec laquelle, de son côté, Mgr Guibert affirma les droits séculaires du Saint-Siège et dévoila les conséquences d'une politique d'abandon fatale aux intérêts de la France et contraire à ses traditions les plus glorieuses, lui valut à diverses reprises les rigueurs du pouvoir ostensibles ou cachées. On peut ranger parmi ces dernières le démembrement de l'antique province de Tours, promis par l'Empereur à la ville de Rennes, sans qu'on eût

(1) *OEuvres*, t. II, p. 363.

(2) *Gloria sacerdotum, gemma pontificum, clericorum forma lumen confessorum.*

pris la peine de consulter le métropolitain. Ce manque d'égards, auquel il ne fut pas insensible, ne le fit cependant jamais dévier de la ligne de conduite où il s'était établi dès le commencement et dans laquelle il persévéra jusqu'à la fin : ne jamais craindre d'une crainte servile les puissants de la terre et ne jamais les braver. *Non te terremus, qui nec timemus.* (1).

Avant que la question italienne eût abouti à la catastrophe finale du mois de septembre 1870, et fait Pie IX captif dans sa propre capitale, Rome avait vu se tenir à la basilique Vaticane les assises solennelles d'un concile œcuménique. L'archevêque de Tours y assista et, sur la désignation personnelle du Pape, fut appelé à siéger dans une des principales commissions synodales. Je n'ai point à retracer ici l'histoire de cette grande assemblée. Mgr Guibert n'avait pas été du nombre des prélats résolus, avant même la réunion du concile, à faire du dogme de l'infaillibilité pontificale l'objet principal de ses délibérations (2). Mais une fois la question posée, il estima nécessaire de la résoudre dans le sens de la définition formulée ultérieurement par la constitution *Pastor æternus*. Obligé, à cause de sa santé gravement compromise, de quitter Rome sur l'ordre exprès du Pape, antérieurement à la séance du vote final, il tint à consigner, dans une lettre adressée au Saint-Père, son entière adhésion à la définition projetée. Il a donc pu dire en toute vérité qu'il avait été le premier de tous les évêques à voter l'infaillibilité doctrinale du pontife romain.

A peine était-il rentré dans son diocèse pour y refaire ses forces épuisées par les travaux conciliaires et le climat de Rome qu'éclatait la guerre de 1870. Les revers succèdent aux revers ; Sedan à Reichshoffen ; l'invasion de la Champagne à celle de l'Alsace et de la Lorraine ; l'investissement de Paris à la capture en masse d'une armée de plus de cent mille hommes emmenée prisonnière au-delà du Rhin. Les horreurs de la guerre se compliquent d'une révolution politique et d'un changement de gouvernement. Pour donner une idée d'un tel chaos, il faudrait la langue pathétique et les éclats de foudre d'un Bossuet. Oui, vraiment, " tout est en proie " et " Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de telles infortunes (3). "

A mesure que le flot des ennemis victorieux avançait, il fallait déplacer le siège des affaires. Les temps du roi de Bourges étaient revenus, mais non hélas ! ceux de la Pucelle libératrice ! Pendant trois mois, Tours eut le triste privilège de devenir la capitale de notre pauvre France, haletante, ensanglantée, mutilée ! Les chefs du gouvernement demandèrent et reçurent l'hospitalité chez l'archevêque.

(1) Mot de Tertullien (*ad Scap.*, I) cité par l'archevêque de Tours dans sa lettre à M. Rouland (*Œuvres* II, 462).

(2) Il aimait à citer ce mot de Mgr de Mazenod : " Les évêques doivent exalter le Pape en le portant sur leurs épaules ; mais pour cela, il faut qu'ils soient debout. " Voir aussi la notice de Rodez.

(3) Bossuet, Oraison funèbre d'Henriette de France.

Le rôle de Mgr Guibert allait grandir avec les événements, et lui permettre de déployer, de la façon la plus utile pour l'Église et pour la Patrie, tout ce que Dieu avait mis en lui de sagesse, de courage et de charité.

Investi d'une délégation spéciale de Pie IX, il fait d'abord revivre en lui ces évêques d'autrefois, qu'on avait vus se jeter, héroïques médiateurs, entre des armées belligérantes pour les amener à déposer les armes. Il faudrait pouvoir citer textuellement ici la lettre admirable dans laquelle le Pape, oubliant ses propres douleurs pour ne penser qu'à celles des pauvres hommes accablés par les maux de la guerre, suppliait les chefs des peuples d'entendre à des propositions de paix. L'archevêque de Tours traduisit dans un langage plein d'élévation les intentions et les vœux du Souverain Pontife (1). De part et d'autre, ces ouvertures furent accueillies avec respect. Mais les choses étaient sur une pente où aucune force humaine n'était capable de les retenir. Il semblait écrit que notre malheureuse patrie dût boire jusqu'à la lie le calice amer des douleurs et des humiliations. *Dolore repleberis et calice mæroris et tristitiæ, et bibes illum et epotabis usque ad sæces et ubera tua lacerabis* (2).

Pour défendre leur village envahi, quelques paysans de Touraine avaient tiré sur les troupes allemandes. Saisis, jugés, condamnés sommairement, ils allaient être fusillés. On obtint cependant un sursis de quelques heures. L'archevêque, averti par deux charitables dames, écrit au général prussien et sollicite avec instance la grâce des condamnés. Elle est accordée ; mais, comme prix de cette faveur, on lui demande d'user de son influence pastorale pour dissuader ses diocésains de résister par la force à l'invasion ennemie.

L'évêque a tenu le langage d'un père, quand il s'est agi de sauver la vie de ses enfants : le cœur du Français ne parlera pas moins devant une proposition qui lui paraît incompatible avec l'honneur. Ecoutez, mes chers concitoyens, et applaudissez cette fière réponse : " Il répugnerait absolument à mon patriotisme de donner des instructions publiques qui pourraient avoir pour effet d'affaiblir la défense nationale (3). " Je dis ici, et nous dirons tous avec Bossuet : " Il est certain que la France n'a pas eu d'âme plus française que la sienne (4). "

Toutefois dans cette succession inexorable d'émotions violentes, renouvelées presque chaque jour pendant plusieurs mois, il y eut, comme dans les drames de Shakespeare, quelques épisodes ou intermèdes moins tragiques. Ce n'est pas seulement dans son pa-

(1) Voir aux pièces justificatives. Nos II et III les lettres du Pape et de l'archevêque de Tours (documents inédits).

(2) *Ezech.*, xxiii, 34.

(3) Lettre au général Ostermann, du 27 janvier 1871 (inédite).

(4) Oraison funèbre de Nic. Cornet,

lais, c'est à sa propre table que Mgr Guibert avait reçu, avec leurs familles, plusieurs membres du Gouvernement.

Le célèbre avocat israélite Crémieux, alors ministre de la justice, et Mme Crémieux prenaient leurs repas avec le Prélat et les autres prêtres de sa maison, au grand étonnement, sinon au scandale des serviteurs de l'archevêché.

On ne pouvait pas toujours parler guerre ou politique. Il y avait quelquefois place pour d'autres sujets où l'archevêque déployait la sagacité de son intelligence, sa culture littéraire, et sur toutes choses une parfaite dignité. Sans jamais cesser un seul instant d'être évêque, il savait se montrer homme d'esprit et du meilleur esprit. Il gagna très vite non seulement le respect, mais l'affection de ses hôtes improvisés. A peine arrivé à Bordeaux, où l'on avait dû reporter précipitamment la direction des affaires générales, M. Crémieux lui écrivait le 12 décembre 1870, pour le remercier de l'hospitalité si douce et si dévouée " à sa famille, à ses collaborateurs et à lui-même, et rappeler, avec toute l'émotion de la reconnaissance " la paix profonde dont avaient joui ensemble durant ce séjour, l'Ancien et le Nouveau Testament (1) ".

Provoqué par ces allusions bibliques l'archevêque répondit : " Où se trouverait la vertu d'hospitalité tant recommandée dans les livres saints si elle n'était pas dans le cœur des ministres de la religion ? Vous me témoignez, Monsieur le garde des Sceaux, votre satisfaction du bon accord qui régnait ici entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Rien n'est plus simple, puisque les deux Testaments n'en font qu'un. Au milieu du scepticisme ignorant et stupide que l'on rencontre partout, j'étais édifié de me trouver en relations avec un homme qui croit à quelque chose. Aussi, je demande à Dieu, dans mon humble prière, que la lumière se fasse complète dans un esprit aussi distingué que le vôtre (2). "

M. Crémieux n'a pas vécu assez pour savoir quelle tempête de récriminations et d'injures fût venue l'assaillir quelques années plus tard, si on l'avait pris en flagrant délit de croyance religieuse et de religieuse et de respectueuse gratitude envers un ministre de Jésus-Christ.

D'ailleurs, tout en faisant de très bonne grâce les honneurs d'une hospitalité simple et cordiale à ces personnages politiques, rien ne pouvait distraire des intérêts de l'Eglise l'attention de l'archevêque de Tours.

Il avait été expressément autorisé par le Pape à traiter des affaires ecclésiastiques avec les membres du gouvernement. Ceux-ci, flattés que le Saint-Siège les eût admis à exercer les prérogatives concordataires, ne demandaient pas mieux que d'en faire un usage équitable et conciliant. Les égards pleins de courtoisie dont l'archevêque avait entouré des hommes étrangers, non seulement à ses habitudes, mais à sa religion, tournaient en définitive au profit

(1) Lettre de M. Crémieux, Bordeaux, 12 décembre 1870 (inéd.)

(2) Lettre du 18 décembre 1870, (inéd.),

de la religion (1). C'était une nouvelle victoire remportée par la charité et par la sagesse auxquelles, lorsque cela devenait nécessaire, le successeur de saint Martin savait unir une inébranlable fermeté.

On annonça un jour l'arrivée à Tours du fameux *condottiere* devenu tristement célèbre par ses hardis coups de main contre le Saint-Siège et sa haine irréconciliable du clergé et de toutes les institutions catholiques. Un instant, il fut question de le recevoir à l'archevêché. Mgr Gaibert, blessé tout à la fois dans son patriotisme et dans sa piété envers l'Église, déclara nettement qu'il quitterait son palais la veille du jour où Garibaldi en franchirait le seuil. L'entrevue projetée entre l'Italien et les chefs du gouvernement français eut lieu à la préfecture.

(à suivre)

HÉROÏSME FILIAL.

(suite et fin.)

Sir William Patrick O'Gorman vivait encore : les dépêches qui contenaient sa sentence de mort, revêtues de la signature du viceroy, avaient été enlevées au messager d'Etat, et, avant qu'un nouvel ordre pour son exécution pût être expédié, l'intercession de son père auprès du ministre anglican, ami de Guillaume, pouvait faire révoquer l'arrêt. Jane ne quittait plus sa prison et lui disait toujours des paroles consolantes. Près de quatorze jours s'étaient écoulés depuis l'enlèvement des dépêches, et l'espérance commençait à rentrer dans le cœur du prisonnier, lorsqu'on apprit que toutes les démarches avaient échoué, et que Guillaume lui-même avait signé l'arrêt de mort : un jour encore et l'ordre fatal devait arriver à la prison.

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse, disait le captif.

— Ainsi soit-il, répondit Jane, mais mon père ne mourra pas.

Le cavalier porteur des dépêches et de la condamnation de Sir William Patrick O'Gorman de Fenny-Moor venait d'entrer dans le marais de Broak-Marsk ; il pressait de l'éperon les flancs de son cheval, regardant attentivement devant, derrière, autour de lui ; et tenant à la main une épée effilée. Il venait de tourner l'angle d'un taillis, quand soudain son cheval se cabra au bruit d'un coup de pistolet dont le feu brilla devant ses yeux.

Au même instant, le pistolet du cavalier fit feu ; le cheval se cabra de nouveau avec tant de violence qu'il jeta son maître sur le chemin. Déjà le voleur lui avait mis le pied sur la poitrine, et, lui approchant un poignard du cœur, lui criait :

(1) C'est ainsi que, sur l'initiative de Mgr Gaibert, le gouvernement consentit à pourvoir deux sièges épiscopaux qui venaient depuis longtemps, celui d'Agen, auquel fut nommé M. d'Autremont, chanoine de Tours, et celui de la Martinique, auquel fut nommé M. Fava, aujourd'hui évêque de Grenoble.

—Donne-moi tes armes, ou meurs. Le porteur des dépêches obéit.

—Maintenant relève-toi, et va-t-en ; je garde ton cheval et ta valise.

L'homme tremblant se leva et reprit, sans regarder derrière lui, la route qu'il venait de parcourir.

Déjà tout était prêt pour l'exécution du fidèle et loyal O'Gorman, lorsqu'on apprit que les dépêches avaient été enlevées de nouveau.

C'était encore pour le prisonnier quatorze jours de prolongation de vie. Il tomba dans les bras de sa fille et lui dit en pleurant :

—La main de Dieu se révèle ici.

—Oui, répondit Jane, je vous l'ai dit : mon père ne mourra pas.

Le quatorzième jour n'était pas encore arrivé lorsque les portes de la prison s'ouvrirent, et le vieux comte Georges O'Gorman se précipita pour embrasser son fils. Il avait renouvelé ses instances auprès du ministre favori de Guillaume, et l'usurpateur s'était enfin laissé fléchir.

Déjà le prisonnier était rentré dans ses foyers, déjà toute la population du clan était accourue au devant du seigneur de Fenny-Moor ; déjà il était entouré de toute sa famille sous le toit paternel. Mais Jane, qui pendant la captivité de son père l'avait à peine quitté, était encore absente.

Où est-elle ? se demandait-on dans le grand salon tout rempli de parents et d'amis, où est-elle ? elle manque à notre joie ; lorsqu'un étranger sollicita la faveur de voir Sir William Patrick de Fenny-Moor.

Sir William le fit entrer, et le voleur des dépêches parut ; il avait le costume que nous avons décrit, le manteau grossier et la jaquette de laine grise. En entrant, il mit la main à son chapeau à larges bords, mais il ne se découvrit pas.

—Quand vous aurez parcouru ces papiers, dit-il au vieux châtelain délivré, jetez-les au feu.

Sir William Patrick les regarda, tressaillit, devint pâle : c'étaient les deux arrêts de mort.

—Mon sauveur ! s'écria-t-il, comment vous récompenser, vous à qui je dois la vie ? Mon père, mes enfants, remerciez-le avec moi !

Le vieux comte saisit la main de l'étranger ; les enfants embrasèrent ses genoux ; lui, il mit la main sur ses yeux et fondit en larmes.

—Votre nom ! votre nom ! au nom du Ciel, qui êtes-vous ?

L'étranger ôta son chapeau, et les longues tresses de la belle chevelure de Jane tombèrent sur son manteau de bure.

—Grand Dieu ! s'écria l'heureux père, c'est ma fille, ma Jane qui est mon sauveur. Ah ! que la vie va me paraître douce !

En disant ces mots il pressait sur son cœur celle à qui il avait donné le jour, celle qui l'avait sauvé de la mort.

Voilà une de ces félicités que Dieu n'accorde pas deux fois.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

A. Léonard.—T. J. Martin.—G. J. Fisette.—Louis Rolland.—E. Farrant, ép. McNally.—J. Lupierre.—A. Desjardins.—Catherine Maloney.—M. Valhère, ve Charbonneau.—J.-B. Dumont.—A. Desjardins, ve Pepin.—E. Fertrand, ép. Sauvé.—Amélie Migneron.—Ur. Jetté.—J. Fontaine.—H. Pison.—F. Janney.—E. McCauley, ve Clarke.—S. Limoges.—E. Crépeau, ép. Champagne.—J. Levy.—M. Dumond, ve Gravel.—J.-B. Laurin.—M. Pigeon, ép. Lamarche.—Rob. McGaley.—Julie Mercier.—A. Tetrault, ép. Fontaine.—H. Gance, ve Grant.—P. Jardin.—T. P. Hanley.—C. Ryan, ve Reid.—S. Varin, ve Royal.—S. Breard, ép. Peral.—C. Lordie, ép. Lépi re.

DE PROFUNDIS.

REMÈDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques de j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verra leur santé s'améliorer notablement.

Veillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvée.
Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOUELACA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

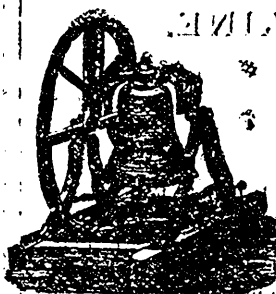
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPECIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



WILLIAM GLOCHES D'ÉGLISES

THE JONES, BELL FONDRY CO.

TROY N.-Y., U.S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.

AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois et en peinture.

À BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOBUEUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX.

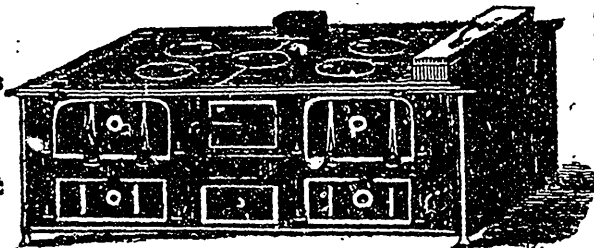
DECORATIONS POUR ÉGLISES

Atelier: ÉCOLE DE RÉFORME, RUE MIGNONNE

Magasin: No. 1662, RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospice
s et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SCAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

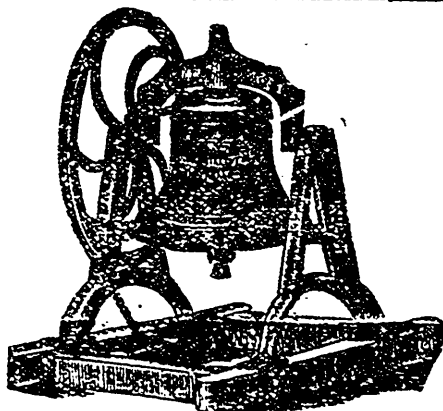
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures système.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRAL

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

